

gen' Altitude

N°30

 PLATEAU
d'HAUTEVILLE
COMMUNE NOUVELLE

La Lettre d'Information
Municipale
février 2024



Carte scolaire

EXCELLENTE NOUVELLE POUR DÉBUTER L'ANNÉE !

Les classes et écoles primaires de notre Commune seront toutes maintenues pour la rentrée 2024.

Nous avons appris avec satisfaction que le Conseil Départemental de l'Éducation Nationale (CDEN) qui s'est réuni le lundi 12 février 2024 a décidé de conserver l'ensemble des classes de la Commune de Plateau d'Hauteville sur les écoles de Turluru, la maternelle du centre, Cormaranche en Bugey et Thézillieu.

Nous saluons cette décision et tenons à remercier en premier lieu Madame l'Inspectrice d'Académie qui a reçu Philippe EMIN, Jean-Michel CYVOCT et Stéphanie PERNOD BEAUDON dans le courant du mois de janvier.

Madame l'inspectrice connaît bien

notre Département et nous sommes avec elle dans une relation d'écoute inscrite dans la durée. Elle connaît, comme nous, les enjeux parfois difficiles d'une commune rurale comme Plateau d'Hauteville : éloignement des centres urbains pour les activités culturelles, présence de nombreux hameaux qui demande aux enfants des amplitudes horaires importantes, la difficulté du renouvellement de population...

La Municipalité fait de nombreux efforts pour stabiliser et augmenter notre population, offrir des services aux habitants et assurer un service public de qualité. La création de la Commune nouvelle est un des exemples concrets de cette union des forces.

Le maintien de nos classes et de nos écoles est donc un gage de vitalité de nos villages et de qualité d'ensei-

gnement pour nos enfants.

C'est pour cela que nous avons souhaité faire valoir nos arguments devant Madame l'Inspectrice.

Claire Billon-BERTHET et Stéphanie PERNOD-BEAUDON chargées des questions scolaires ont aussi pris l'engagement de travailler plus en lien avec les services de l'éducation nationale en mettant en place un projet éducatif territorial pour la rentrée 2025.

Nous remercions les fédérations de parents d'élèves qui ont su se mobiliser autour de nous pour soutenir notre école publique.

Désormais cette décision nous engage à accentuer nos efforts pour pouvoir accueillir de nouvelles familles avec jeunes enfants et permettre à notre Commune nouvelle de poursuivre sa mutation.

CÉRÉMONIE DES VOEUX 2024

Philippe EMIN

Maire de Plateau d'Hauteville

Comme l'an dernier l'équipe municipale tient à vous faire part des interventions de vos élus dans cette première lettre d'information de l'année. Chacun des habitants de notre commune, des communes déléguées et hameaux qui n'ont pu assister à cette cérémonie, auront ainsi la possibilité de retrouver le déroulé de cette soirée.

Bonsoir à toutes et à tous,
Bienvenue à Plateau d'Hauteville,

et Merci à Claire et au Conseil des enfants pour cette entrée en matière rafraîchissante par notre jeunesse et ce Conseil récemment renouvelé.

Nous vous retrouverons tout à l'heure pour accueillir en cette année olympique notre invité d'honneur Thibault COLLET.

C'est un réel plaisir de vous accueillir nombreux ce soir pour cette cérémonie des vœux à la population. Toutes et tous soyez les bienvenus ce soir.

Madame la Préfète, Merci, vraiment merci de votre présence ce soir ici à Plateau d'Hauteville, nous sommes très honorés de vous recevoir.

Madame la Sénatrice Chère Florence, Chère Stéphanie, Première Vice-Présidente de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, ma très Chère collègue et binôme Annie avec qui nous sillonnons si souvent, le plus beau canton du plus beau Département de France,

Jean DEGUERRY notre Président du Conseil Départemental nous rejoindra un peu plus tard en compagnie de Damien ABAD notre Député, ils ont fait étape à Maillat pour Jean DEGUERRY pour la cérémonie des vœux de notre collègue Maire et Président de l'école du bois de Cormaranche Cyrille DUCRET, et à Saint Jean le Vieux pour Damien ABAD.

Je salue mes collègues élus du territoire, Maires, Adjoints, Conseillers municipaux, les Vices-Présidents de Haut-Bugey Agglomération.

Je tiens à excuser notre Président de Haut-Bugey Agglomération Michel MOURLEVAT retenu par d'autres vœux.

Je salue les représentants des administrations, nos conseils, nos maîtres d'œuvre, nos AMO, celles et ceux qui nous accompagnent tout au long de l'année, les représentants des associations qui animent notre Commune ...

... les représentants du monde économique, entreprises, artisans, commerçants et tout particulièrement, les personnes présentes qui ont fait le choix de s'installer, d'investir et de porter avec nous le développement de notre Commune.

Je remercie de leur présence notre gendarmerie, le Major LEVEQUE et l'Adjudant-Chef CARDONAT, nos sapeurs-pompiers, notre Chef de corps le Lieutenant Christophe THUOT. Tous trois ont pris leurs fonctions en 2023, notre Policier municipal Guilhem SALVAN et les membres du personnel municipal présents ce soir autour de notre Directrice Edith VINCENT-MORARD, merci à tous.

J'ai souhaité encore cette année pour ces vœux, que des Adjoints puissent s'exprimer sur les réalisations 2023 et quelques projets phares pour 2024 ...

... mais avant de leur donner donc la parole

... Permettez-moi de vous présenter au nom de la Municipalité de Plateau d'Hauteville, mes meilleurs vœux de bonheur, de réussite, tant dans votre vie familiale que professionnelle et surtout, surtout que la santé vous accompagne toutes et tous en 2024.

Philippe EMIN
Maire de Plateau d'Hauteville



Alain MASSIRONI,

Adjoint au Maire chargé des grands projets, des réseaux électricité, fibre optique - éclairage public et de la Régie des Energies

LE RÉSEAU DE CHALEUR

Haut Bugey Énergie vient de finaliser une importante rénovation de notre chaufferie biomasse d'Hauteville.

Après la mise en place d'un ballon tampon de 100 m³ à l'extérieur du bâtiment, et le déplacement de la chaudière gaz pour libérer de la place, la chaudière principale biomasse d'origine a été remplacée par une chaudière neuve, équipée d'un système de filtres à manche pour respecter les normes réglementaires de rejet.

Le fournisseur de cette chaudière, l'entreprise COMPTE R, est française et basée dans le Puy de Dôme.

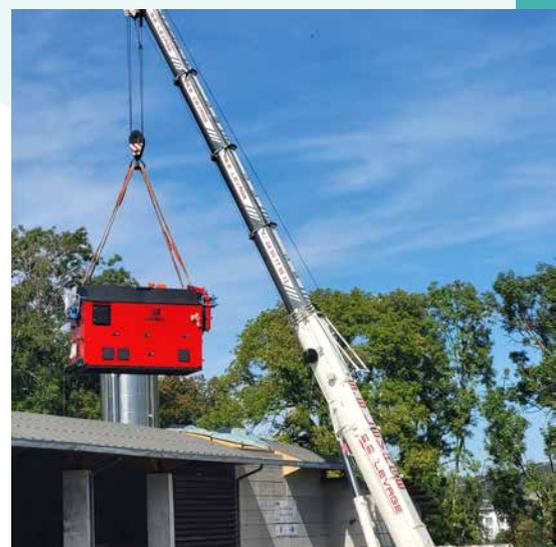
Ce programme de 2 M€, initialement prévu en 2025, est porté intégralement par HBE et va permettre d'obtenir un taux de couverture bois de 90%.

En projet, l'installation à proximité de la chaufferie, de panneaux photovoltaïques et surtout de panneaux solaires thermiques d'une surface de 2 500 m², qui permettront de faire fonctionner notre réseau de chaleur intégralement avec des énergies renouvelables.

Concernant les nouveaux raccordements au réseau, le bâtiment de l'ORSAC a été raccordé en juillet 2023, il est prévu à terme de raccorder l'Office de Tourisme ainsi que la nouvelle Gendarmerie.

Des études sont lancées pour de nouveaux raccordements notamment les établissements de soin du château d'Angeville et de l'Albarine unité de l'Hôpital Public.

L'ensemble de ces travaux et études n'a pas impacté le fonctionnement du réseau avec un taux de



disponibilité proche de 100%.

Je profite de l'occasion pour féliciter les équipes de Christian MORTIER pour leur implication et leur professionnalisme.

LA GENDARMERIE

Les travaux de dépollution et de déconstruction de l'ancien sanatorium de Bellecombe, ainsi que la préparation de la plateforme et des accès, sont terminés depuis l'été dernier.

Cela a permis à l'équipe de Maîtrise d'Œuvre de finaliser le projet avec une parfaite connaissance des contraintes du site.

A noter, le coût résiduel pour la Commune de l'ensemble de ces travaux préparatoires, subventions déduites, est sensiblement inférieur à l'estimation des domaines de la valeur des tènements, cédées à l'euro symbolique par le CHPH et le Département.

Le permis de construire, de la caserne et des logements, a

été déposé le 5 octobre dernier.

La consultation des entreprises est en cours, nous attendons leurs réponses pour le 26 janvier 2024 prochain.

Le planning est tenu, avec un démarrage des travaux au printemps et une livraison en fin d'année 2025.

Nos gendarmes et leurs familles pourront donc intégrer les locaux début 2026.

Cet investissement d'un montant conséquent ne pèsera pas sur le budget communal car financé par des emprunts dont les échéances seront couvertes par les loyers perçus.



Karine LIEVIN,

Adjointe au Maire chargée du service à la population, de l'aide sociale et de l'espace municipal Petite Enfance, Conseillère Communautaire de Haut-Bugey Agglomération

LA RÉSIDENCE LES NIVÉOLES

La résidence autonomie «les Nivéoles» est un bâtiment de 20 logements, avec une vacance actuelle de 4 logements.



Jusqu' alors la gestion était faite par le CCAS Communal engendrant actuellement un coût moyen pour la Commune de 30 000 € par an (coût humain) et une perte moyenne pour le CCAS de 29 000 € par an (écart entre les recettes et les dépenses de fonctionnement), soit un déficit cumulé sur les dernières années de 174 000 €. Le CCAS a déjà assumé des impayés de loyers conséquents à hauteur de 10 000€.



Après analyses de ces **difficultés de gestion**, nous avons souhaité faire évoluer et moderniser la résidence en se rapprochant du bailleur social DYNACITÉ afin de trouver une solution pérenne, par la mise en place d'un nouveau projet social pour la résidence permettant également le

désengagement financier de notre Commune.

Au 1er janvier 2024, Dynacité est devenu propriétaire du bâtiment et gestionnaire de la structure, un partenaire de confiance, un acteur social dont le savoir-faire et les valeurs sont reconnus, implanté sur notre territoire depuis de nombreuses années.

Il mettra progressivement en place le projet «**d'habitat social inclusif**» en collaboration avec les résidents et en lien avec notre Commune. Cette ambition pour ce projet est de garantir les logements, tout en rénovant et améliorant leur qualité. Une évaluation d'un **projet de rénovation d'un montant 790 000€.**

Le projet « **habitat social inclusif** » vise à accueillir des aînés, des actifs et des étudiants. Il est basé sur 3 axes :

- **Rompre l'isolement social en privilégiant l'entraide**
- **Favoriser l'autonomie en facilitant le quotidien au domicile**
- **Susciter l'ouverture vers l'extérieur.**

Dynacité s'engage à garantir la présence régulière de personnel d'animation (le référent de ce projet habitat inclusif). C'est un dispositif d'accompagnement en vue de faciliter des liens de solidarité entre les personnes, du « mieux-vivre ensemble », et à construire un projet de vie partagé.

Ce projet a été présenté par Dynacité et la Commune aux résidents, leur famille et leur personne de confiance.

Il n'y aura pas de grands changements significatifs d'organisation pour eux : ils deviendront des locataires de Dynacité, resteront dans leur logement, signeront un bail (auparavant contrat de séjour), auront une régularisation de charges en fonction de la réalité



de leurs dépenses, bénéficieront d'un accompagnement social via Dynacité en complément de celui du CCAS communal, auront toujours le droit à l'aide personnalisée au logement (APL), à l'allocation personnalisée d'autonomie à domicile (APA), les animations seront toujours gratuites, le CCAS restera l'interlocuteur pour leur besoin d'aide et d'accompagnement hors du logement et surtout ils auront un environnement rénové.

A ce jour, la Commune a sur son territoire des lieux de vie adaptés et sécurisés pour les aînés. Comme la résidence « Pré la Belle Haissor » de Cormaranche en Bugey, la résidence « Héraclide » à Hauteville-Lompnes, des établissements dont les projets ont été élaborés et facilités par notre Commune de Plateau d'Hauteville.

Par le biais du Centre Communal d'action sociale, nous resterons un acteur et un partenaire privilégié pour Dynacité, pour préserver la qualité de vie des locataires de cette résidence « les Nivéoles »

En tant que Vice-Présidente du CCAS, je garderai des liens humains privilégiés envers les résidents, nommés aujourd'hui locataires de la résidence des «Nivéoles»



Jean-Michel CYVOCT,

Maire Délégué de Thézillieu,

Adjoint au Maire chargé des Services Techniques et des travaux



Quelques mots concernant les activités techniques de notre Commune de Plateau d'Hauteville. Comme il est de coutume de le faire dans le cadre d'une cérémonie des vœux, je commencerai par un premier volet concernant le bilan des activités 2023 suivi d'un second correspondant aux projets 2024.

BILAN DES ACTIVITÉS 2023

Je rentre tout de suite dans le vif du sujet avec pour l'année 2023 :

> A Thézillieu, la réfection des toitures des fours des hameaux du Genevray et de Sainte Blaizine.

Des toitures parfaitement réalisées par l'entreprise locale Albotoit.

C'était la fin d'un programme de sauvegarde du petit patrimoine que nous avons lancé il y a 2 ans.

> A Hauteville, concernant la Mairie, en 2023, nous avons installé un ascenseur qui permet à tous d'accéder à l'étage

Pour les puristes il s'agit plus précisément d'un EPMR (élévateur pour personnes à mobilité réduite)

Cette opération d'un coût d'environ 40 000€ donne aujourd'hui entière satisfaction.

Toujours sur la Mairie d'Hauteville nous avons fait l'acquisition d'un matériel de visio-conférence performant qui se compose d'un grand écran aussi utilisé pour les projections de qualité lors des conseils municipaux, associé à un ordinateur et une caméra haute définition.

C'est important aujourd'hui d'avoir cet équipement performant parce que c'est souvent la première image que nos interlocuteurs ont de Plateau d'Hauteville.

Dans le cadre de l'amélioration des performances énergétiques de nos bâtiments, nous avons cette année poursuivi les remplacements de plusieurs menuiseries au niveau du centre social et culturel communal. Il s'agit des fenêtres les plus exposées en particulier sur la façade nord. L'ensemble des menuiseries est dorénavant à niveau hormis la porte principale qui est par ailleurs prolongée par un sas d'entrée.

Et puis, au-delà des travaux réalisés par les entreprises, il y a ceux réalisés par les agents communaux avec :

> Les interventions classiques : déneigement, pose des illuminations, salage, entretiens des nombreux espaces verts, des dépannages quotidiens en électricité et plomberie, la peinture routière pour ne citer que ceux-ci

> mais à Plateau d'Hauteville nous réalisons en interne des travaux plus conséquents avec cette année :

- La réfection de la peinture des façades du centre social communal,
- Le remplacement du chéneau du four/lavoir de la Charrière à Cormaranche.
- Cet automne des travaux de maçonnerie dans l'église d'Hostiaz. Le chœur de ce bâtiment étant en partie enterré, des infiltrations d'eau ont dégradé l'enduit intérieur. Ce dernier a donc été retiré et les pierres rejointées. Nous poursuivrons ces travaux par un drainage extérieur pour améliorer la pérennité de ces travaux.
- La réfection du plancher d'accès au capricieux mécanisme des cloches de Cormaranche et j'en profite pour assurer aux Cormaranchois que le retour vers bon fonctionnement de l'angelus ne serait tardé.

Enfin, ces derniers temps nous avons profité de l'arrivée tardive de l'hiver pour poser en interne 200m de barrière le long de la route des lésines pour assurer la protection des terrains de sport.

Ce ne sont que quelques exemples que je tenais à mettre en avant, j'en conviens ce ne sont pas toujours des travaux pharaoniques mais en revanche ce type d'intervention n'est pas réalisé dans toutes les communes.

Je voulais le souligner.

PROJETS 2024

Maintenant concernant les projets 2024, nous avons décidé de poursuivre l'amélioration des performances énergétiques des bâtiments avec :

> **Un programme de remplacement de fenêtres au groupe scolaire de Cormaranche.**

Dans ce bâtiment, le couloir de desserte des classes comporte 17 fenêtres. Nous avons décidé d'en boucher une sur deux et je peux vous promettre que la luminosité est encore largement suffisante pour le traverser.

C'est donc 8 menuiseries qui seront remplacées. En complément les agents communaux réaliseront un doublage isolant sur toute la longueur du couloir

Dans un même temps il est prévu le remplacement d'un châssis ancestral situé dans les toilettes du préau et les fenêtres de l'étage.

> **Un important chantier de remplacement de 34 menuiseries est prévu au Relais de Thézillieu.** Dans ce bâtiment, les fenêtres les plus récentes datent de 1996 et les autres d'une période beaucoup plus ancienne. Ces travaux assureront un meilleur confort tant au niveau de la salle de restaurant que dans les chambres.

Après consultations, tous ces remplacements de menuiseries seront réalisés par des entreprises locales ce qui nous convient parfaitement et je tiens à souligner que ce programme est soutenu par le département de l'Ain et l'Etat.



> **Enfin en 2024 grâce à des aides de la CAF et du département de l'Ain nous lançons une opération de relooking de la crèche municipale.** En effet si plusieurs améliorations ont été menées ces dernières années au niveau des extérieurs, en revanche à l'intérieur rien n'a évolué depuis 30 ans.

Ce programme prévoit donc la réfection des sols, murs et plafonds et l'aménagement d'une pataugeoire en intérieur. Cet équipement sera particulièrement intéressant pour familiariser les jeunes enfants avec l'eau.

Ces travaux seront réalisés en site occupé sous maîtrise d'œuvre de notre architecte local : Mr Colin VERNET

Concernant les actions qui seront menées en 2024 par les agents du service technique, elles ne sont pas encore précisément définies mais je vous promets que chaque fois que nous le pourrons nous réaliserons les travaux en interne.

Tout d'abord parce que nous avons le matériel et des agents compétents ;

Mais aussi parce que c'est bon pour le budget communal ;

Mais encore parce que c'est bon pour la motivation et la valorisation des agents ;

Et enfin et ce sera ma conclusion, parce que c'est bon pour l'image que nous voulons tous donner à Plateau d'Hauteville.



Didier BOURGEOIS

Maire Délégué d'Hauteville-Lompnes,
Adjoint au Maire chargé de l'urbanisme et des carrières
Conseiller Communautaire de Haut-Bugey Agglomération,
Président du Syndicat des eaux du Valromey.

BILAN DE L'ANNÉE 2023

Permis de construire : 45

Déclarations préalables : 123

Renseignements d'urbanisme : 52

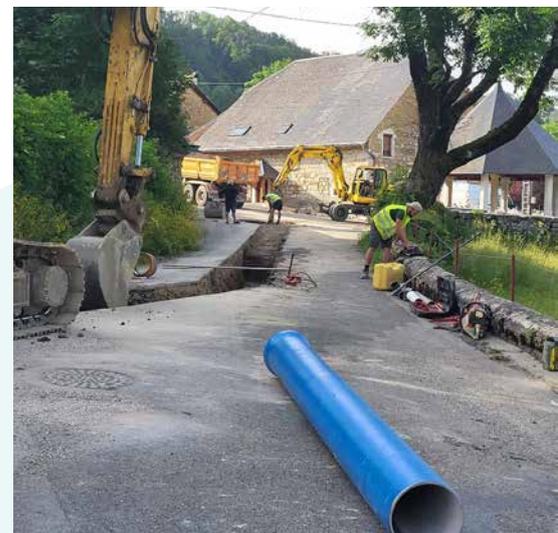
Travaux RD8 sur Cormaranche :

Dernière tranche de reprise de l'ensemble des réseaux (eau potable, eaux usées et eaux pluviales) avant reprise total du tapis de la route et

aménagement des abords.

Dévoisement de la conduite du SIEV :

Dévoisement de 700 mètres environ de canalisation suite à des casses avec l'objectif de la faire passer sur le domaine public. Ces travaux ont été subventionnés par le Département.



Sébastien BEVOZ

Maire Délégué d'Hostiaz,
Adjoint au Maire chargé du matériel communal et de l'agriculture

Pour 2024, nous envisageons de passer une convention avec une société qui financera la construction d'un bâtiment photovoltaïque au Centre Technique Municipal, nous ne pourrions pas porter ce projet en tant que commune.

Cette société exploitera les revenus des panneaux photovoltaïques et nous pourrions utiliser le bâtiment à notre guise sans contrepartie financière, pour permettre le

stockage des engins, les lames à neige, les saleuses et bien d'autres matériels....

Il restera à notre charge le terrassement d'une plateforme, les bardages, les portes et les aménagements intérieurs qui pourront être en partie réalisés par nos agents en interne.

Nous regardons aussi pour l'achat d'un véhicule nacelle de 3T5 pour éviter les nombreuses locations tout au long de l'année avec une

meilleure souplesse d'organisation du travail et en toute sécurité.

Tout en poursuivant l'entretien poussé de notre parc matériel.



Stéphanie PERNOD BEAUDON

1ère Adjointe, Vice-Présidente de la Région Auvergne Rhône-Alpes,
Présidente de la Société d'Economie Mixte du Plateau d'Hauteville

La Commune de Plateau d'Hauteville gère une société d'économie mixte qui possède l'hôtel restaurant situé en face de la mairie.

En décembre 2023, le gérant de l'établissement a quitté les lieux sans prévenir ni assumer les loyers afférents à l'exploitation de l'établissement.

Après un an de procédure, nous avons le plaisir d'annoncer que des repreneurs sont en cours d'acquisition de l'hôtel pour relancer l'activité commerciale.

Nous sommes heureux de cette issue qui confirme que

la SEML communale joue son rôle d'appui dans le tissu commercial local et permet la reprise de commerces.

Rappelons la vente des deux friches hospitalières «Le Modern» et «Clair Soleil» en 2022 qui permettront la création de nouveaux logements et éviteront deux friches supplémentaires.

La Commune de Plateau d'Hauteville a accepté de participer à l'expérimentation régionale sur l'usage des vélos à hydrogène.

Aussi dès ce printemps nous accueillerons une plateforme hydrogène qui permettra de mettre à disposition de la population et des touristes 20 vélos pour se promener, visiter et (re)découvrir notre belle Commune et notre beau Plateau.



Philippe EMIN

Maire de Plateau d'Hauteville
Conseiller Départemental de l'Ain

Merci à toutes et tous pour ces présentations,

Même si l'objectif de cette soirée c'est de vous relater la vie communale, même si je privilégierai toujours l'optimisme et le positif pour l'année qui s'ouvre, il est difficile, impossible malheureusement de débiter ce propos sans évoquer la dure réalité du monde qui nous entoure et le contexte international de ce début d'année :

La guerre en Ukraine, que nous espérons courte, s'enlise de nouveau dans un hiver meurtrier et gangrène l'économie mondiale et les rapports de forces internationaux.

Pire encore, le conflit israélo-palestinien, qui a ressurgi, fracture le monde en deux camps qui paraissent irréconciliables.

Cette nouvelle donne géopolitique semble faire perdre

tout discernement face aux grands enjeux actuels.

Inflation, Paupérisation, croissance exponentielle des demandes d'aide alimentaire, y compris ici dans notre proche entourage, accélération du dérèglement climatique sont autant de sujets qui nécessiteraient d'engager rapidement d'autres combats.

Winston Churchill disait : « Prenons le changement par la main, avant qu'il ne nous prenne par la gorge. »

Alors au premier rang de ce changement, il y a la responsabilité environnementale... Eh bien l'échelon communal n'est pas le moins pertinent et le moins actif en cela, et votre commune porte un certain nombre d'actions et de projets visant à réduire ses consommations d'énergie et à préserver l'environnement.



... plan de régénération forestière avec diversification d'essences pour une forêt qui malheureusement est en grande souffrance,



Projet d'implantation de bornes de recharge pour véhicules électriques, station de recharge hydrogène pour vélos, projet de réaménagement déplacement du parking et reverdissement des abords de l'étang des lésines ...



... poursuite par le Conservatoire des Espaces Naturels des travaux de requalification du marais de Vaux, parce que ce marais et sa tourbe profonde constituent un puits de Carbone à nul autre pareil.



Une concertation souhaitée par l'État sur les zones d'accélération des énergies renouvelables vous est actuellement proposée dans la commune et ce jusqu'au 20 février prochain.

Vous le voyez, nous y sommes ..., engagés sur la voie de la décarbonation, de la transition écologique, de la sobriété énergétique et de la préservation des milieux naturels et de la biodiversité et La loi ZAN (zéro artificialisation nette) s'inscrit aussi dans cette logique. Alors, passé le temps de l'incompréhension, voire de la rébellion face à cette loi climat et résilience qui est déclinée uniformément de la zone la plus urbaine de la région parisienne à la plus petite des communes rurales du Bugey.

...Face à cette loi qui nous impose pour 2035 une réduction de moitié de nos surfaces à construire pour arriver à la zéro artificialisation nouvelle en 2050, nous nous sommes mis au travail pour inscrire notre commune dans cette ère nouvelle de la priorité environnementale et pour être moteur de cette responsabilité collective de limitation de la bétonisation de nos sols.

Nous travaillons avec HBA dans le cadre des révisions du SCOT et du PLUIH que nous allons intégrer en 2026, pour trouver les meilleurs compromis,

...pour ménager l'attractivité et le développement du territoire en maintenant des parcelles constructibles, dif-



férentes et moins spacieuses certes, il faudra aussi de plus en plus déconstruire pour reconstruire, comme nous l'avons fait à Bellecombe comme nous le projetons sur d'autres projets, il faudra densifier et boucher

les dents creuses dans nos villages.

...Mais il faudra surtout maintenir du foncier pour l'activité économique car c'est la priorité affichée par HBA dans ce futur document d'urbanisme, nous devons y avoir toute notre part, tout comme nous nous devons d'exiger des zones réservées, dédiées aux activités sanitaires et au développement touristique.

Il s'agira d'aboutir à un document d'urbanisme adapté qui prenne en compte les spécificités géographiques, économiques de notre Commune et qui permette encore demain d'installer de nouvelles familles et de nouvelles entreprises à Plateau d'Hauteville.

De nouvelles familles avec enfants Nous en avons grandement besoin, pour nos écoles : en ce début 2024 nous défendons ardemment nos écoles et le maintien de toutes

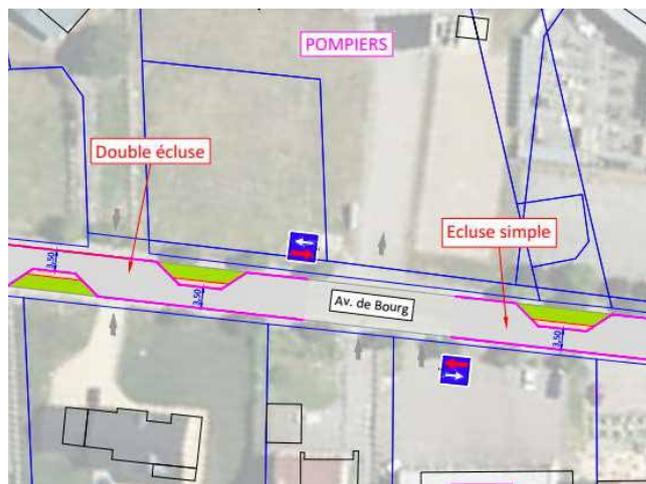
nos classes, aux côtés des enseignants et des parents d'élèves. Nous les défendons parce que nous avons été bons élèves en fusionnant nos communes, avec à la clef, une charte qui nous engage sur le maintien des écoles, et que les bons élèves ne doivent pas être les premiers sanctionnés.

Mais aussi parce que nous avons des classes inclusives, des élèves allophones, une classe ULIS et que tout cela doit être pris en compte dans les seuils d'effectifs.



En 2024 nous mettrons l'accent sur la sécurité avec des solutions en cours de réflexion sur l'entrée d'Hauteville coté avenue de Bourg, nous travaillons avec l'agence départementale d'ingénierie, la réfection du revêtement sur

l'ancienne route de Cormaranche et le choix de son sens de circulation, l'étude de l'aménagement de la traverse de Cormaranche partie nord avec une voie douce pour une réalisation programmée en 2025.





IL EST DE COUTUME POUR LES VŒUX DE SE SOUHAITER EN PRIORITÉ LA SANTÉ, ET C'EST BIEN NORMAL :

Et s'il y a une Commune où la santé revêt une importance toute particulière, c'est bien Plateau d'Hauteville, car la santé et l'activité sanitaire c'est notre ADN, et c'est surtout encore un pan majeur de notre activité.

En 2023 une première unité de soins a ouvert ses portes à l'Établissement d'Accueil Médicalisé d'Orcet dans un établissement neuf enrichi de la construction de deux unités de répit pour adultes handicapés.

Je salue les responsables d'établissements de nos quatre opérateurs de santé : l'hôpital public, Orsac et Inicea pour la Clinique du souffle. Et je souhaite la bienvenue à Monsieur BROSSE nouveau Directeur de l'Ehpad Villa Adelaïde du groupe PAVONIS.



Tous sont impliqués dans la dynamique de notre Commune et bien au-delà de la porte de leur établissement. Merci à vous et bonne année 2024 à vos équipes.

«Faire bénéficier les malades des ef-

fets conjugués de l'air pur et du soleil dans un environnement de résineux aux effets térébenthineux», telle était la définition de base du cahier des charges pour l'implantation des premiers sanatoriums ici à Hauteville.

...Si l'on y ajoute la reprise d'activité physique, par les pratiques sportives, on a tracé les contours du projet vertueux nommé « Rétablissement » que portent actuellement Boostcenter et Haut-Bugey Agglomération.



En 2023 j'avais évoqué ici, le territoire de santé de HBA, comme étant sans égal dans notre Département et même bien au-delà.

Par la complémentarité entre le Centre Hospitalier d'Oyonnax et les soins médicaux et de réadaptation chez nous,

...par la création de la CPTS Haut-Bugey, par l'initiative d'une première concertation en novembre relayée



...par le président d'HBA et par Laurent HARMEL Vice-Président chargé de la santé et Premier Adjoint de Michel PERRAUD à Oyonnax.

...par les liens qui se créent avec notre CPTS Bugey sud, et les maisons de santé du territoire un avenir constructif de projet collaboratif se profile me semble-t-il pour notre territoire de santé Haut bugiste et pour notre commune, et je m'en réjouis.

VŒUX DE SANTÉ ET DE DYNAMISME POUR NOTRE COMMERCE ET NOS ENTREPRISES

Je voudrais m'attarder sur trois quartiers de notre ville centre qui font l'objet depuis le début de notre mandat de la plus grande attention.

1- en tout premier lieu Lompnes.



...Souvenez-vous lors de notre campagne électorale de 2020.

...Souvenons-nous des réactions suscitées par l'idée de déplacer l'office de tourisme. Nous savons que le changement perturbe.

J'avais répondu que l'on apporterait plus de flux à Lômes que l'on en soustrairait, avec la maison France services et ses 4 000 passages par an en toute proximité de la maison de santé et des 45 professionnels qui s'y rattachent c'est 8 000 passages par an au bas mot.

Eh bien résultat, nous avons généré un véritable pôle santé service à Lompnes, autour duquel sont naturellement venus se greffer une agence

immobilière, une pizzeria, un traiteur, un chocolatier pour enclencher une nouvelle dynamique de ce pôle.

2-Le quartier Mairie Salle des Fêtes



...Avec le projet du nouvel office de tourisme porté par HBA qui débutera en 2024 place de la salle des fêtes et qui contribuera à donner un nouveau souffle au quartier mairie, associé là aussi à la nouvelle pizzeria, à la réouverture imminente de l'hôtel restaurant et à une nouvelle offre bureau et de cabinet libéral que nous travaillons avec Dynacité sur l'immeuble de l'ancienne gendarmerie et trésorerie.



3-Le centre-ville et la place des FFI



...nous travaillons et espérons beaucoup du projet « Renouveau » qui associe un projet de logements et maisons individuelles sur le terrain Biajoux et un superbe projet de redynamisation commerciale du centre avec une halle, un plateau gourmand et l'aménagement d'un véritable cœur de station piétonnier avec repositionnement de la fontaine.

Ce projet s'inscrit dans les conclusions de l'étude stratégique conduite sur le centre-ville par le cabinet LINDEA réalisée dans le cadre de Petite ville de demain.

Nous poursuivons en 2024 avec enthousiasme aux côtés de notre investisseur porteur de projet et porterons avec force et conviction ce projet troisième maillon d'un changement de cap et d'image de notre station.

DES VŒUX DE SANTÉ ET DE DÉVELOPPEMENT POUR NOTRE PÔLE DE LA FILIÈRE BOIS, ...

Aujourd'hui campus bois AURA avec la concrétisation prochaine du projet d'extension de la MFR, les projets encore, on le souhaite, d'extension de l'école technique de sciage et les 10 ans cette année de la maison départementale de la filière bois.



Ce sont là aussi des signaux très positifs d'adaptation et d'innovation de ce campus bois au service des métiers de la filière bois.



DES VŒUX DE SANTÉ ET DE DYNAMISME POUR L'ACTIVITÉ TOURISTIQUE, LÀ AUSSI

En 2023 saluons le projet concrétisé de 3 cabanes insolites à Cormaranche chez Marion et Maxime EFFRANCEY « le refuge insolite en Bugey », le projet d'implantation de 12 chalets sur le camping des 12 cols par HBA.

Notre Commune accompagne et se veut facilitatrice aussi de deux superbes projets d'hôtellerie de plein air sous forme d'éc lodges : un parc d'éc lodges sur le site de terre ronde porté par la société « Natural Break » sur un terrain communal, et puis le projet unique en son genre d'hébergements insolites et lodges sur l'eau associés à des espaces bien-être, soins et nutrition sur le camping municipal de Thézillieu porté par « Bleu minuit ». Ces projets avancent et « Bleu minuit » pourrait implanter dès 2023.



Mis bout à bout, ces 4 projets d'hôtellerie de plein air cumulés avec la reprise de l'hôtel de la SEM Le Hauteville, généreront 130 places d'hébergements touristiques de séjours supplémentaires sur la commune.

...sur un territoire du Haut-Bugey qui voit sa fréquentation touristique de séjours en forte progression. Je salue notre Directeur de l'Office de Tourisme Geoffroy DE FENOYL qui est à la manœuvre avec ses équipes sur le tourisme et je le remercie pour son travail de veille et d'accompagnement des porteurs de projets.

Le tourisme c'est également notre station de terre-ronde et de la praille :

En 2023 avec HBA la piste de tubing a vu le jour ...en 2024, la construction d'un bâtiment d'accueil et de location de matériel pour les activités toutes saisons est programmée, le tout accompagné financièrement par la Région, le massif du Jura et la stratégie départementale pour la montagne de l'AIN.

La montagne de l'Ain, elle doit se réinventer :

Merci au maire de Lélex, du Poizat-Lalleyriat de Haut-Valromey, de Seyssel pour Sur Lyand, à Annie MEURIAU pour le Grand Colombier, merci à Christophe LEBESGUE

Président d'Espace Nordique Jurassien et aux équipes du Syndicat Mixte du Plateau de Retord et de HBA d'être là ce soir, votre présence me fait chaud au cœur, elle vient inverser ce dicton qui dit qu'il n'y a que les montagnes qui ne se rencontrent pas !

Oui, Depuis peu, dans l'AIN, les montagnes se rencontrent, elles se parlent, travaillent et doivent travailler plus ensemble, nous sommes tous des passionnés et nous devons faire avancer ensemble la nécessaire mutation de nos stations.

ET PUIS ENFIN, SANTÉ POUR NOS FINANCES COMMUNALES

Elles sont en bonne voie de guérison.

Nous poursuivons notre désendettement, le résultat est déjà bien au-delà de nos engagements de campagne de 2020, nous vous avons vendu une réduction de la dette par habitant de 200€, nous étions à mi-mandat en 2023, donc, au-delà des 400€ / hab et ceci tous budgets confondus.

Cet indicateur est très très important, au-delà des aspects budgétaires et comptables, il nous resitue dans la bonne moyenne de notre strate de communes.

Je suis assez à l'aise pour évoquer le sujet des finances,

parce que depuis que je suis Maire, je n'ai pas emprunté, je n'ai donc pas endetté, ...parce que nous ne pouvions plus.

...et pourtant, par tous nos soutiens, par tous nos réseaux, par un fonctionnement maîtrisé, par une chaufferie stabilisée, nous faisons, nous investissons et mieux nous donnons des signaux positifs à l'extérieur et attirons des porteurs de projets.

Nous avons regagné la confiance de tous ! et sachez que nous sommes très très attachés avec l'équipe à tenir une copie propre, et que nous poursuivrons dans ce sens.

ANIMATIONS ET ÉVÈNEMENTS :

J'émets pour 2024 le souhait d'une Commune animée, fière et respectueuse de son histoire.

2024 marquera, en effet, le 80ème anniversaire de la libération et de la victoire dans notre pays... à cette occasion nous commémorerons avec un peu plus d'éclat tous les événements de 1944 sur notre Commune et particulièrement le crash de l'avion de la Royal Air Force en mission de parachutage pour la résistance locale et qui s'écrasa dans le bois de Valorse dans la nuit du 4 au 5 février 1944.

En 2024 je nous souhaite ... Une commune animée festive et inclusive ... comme ce fut le cas en 2023 avec les 20 ans du Casino, acteur majeur de l'animation locale, avec le passage du Tour de France, le tournoi départemental de foot u7, la Cormavalanche support du championnat AURA de descente VTT, ou les 60 ans de l'ESHL Gym.



Merci aux associations pour leur implication tout au long de l'année 2023.

En 2024 déjà de nombreux jalons importants sont posés : et ça commencera dès la semaine prochaine avec l'Ain Battable Winter à Terre Ronde, véritables olympiades d'hiver des enfants malades et porteurs de handicap organisé par l'association ENFANT'AIN.

... le championnat de France de VTT sport adapté à la Praille en mai, le congrès Départemental des sapeurs-pompiers de l'Ain en Juin, le trophée Roger PINGEON en hommage à notre vainqueur du Tour de France, sur l'étape de l'Ain-Bugey-Valromey Tour entre Beaupont et Plateau d'Hauteville le 11 juillet.

La fête du campus bois de Cormaranche en octobre, le trail de la Gi J'y Monte et les intenses sessions... Et nos festivals, le festival nature en mai et festival de théâtre en juillet.

Sans compter, les nombreuses, très nombreuses animations qui égaient notre Commune tous les week-ends qu'elles soient assurées par la Commune par notre Centre Social ou principalement par nos associations.



J'émets enfin le souhait pour 2024 d'une Commune audacieuse, qui poursuive son désendettement, sa modernisation, une Commune ouverte sur son agglomération, sur son Département, sur sa Région, une Commune en dialogue permanent avec les services de l'État que je remercie encore, Madame la Préfète merci pour votre soutien.

... une Commune en appui de son tissu caritatif et associatif, enfin une Commune qui cultive et enrichit le lien avec ses habitants, avec ses Communes déléguées, ses hameaux, une Commune qui conforte ses bonnes relations et développe encore ses réseaux, une Commune qui accélère son changement d'image.

Alors pour 2024, en cette année olympique pour notre pays, ensemble, essayons d'aller plus vite, ayons l'ambition d'aller plus haut, pour être encore plus fort.

Mais surtout restons solidaires « Unis, Unis pour réussir » dans l'écoute, la tolérance et le respect.

...Vive Plateau d'Hauteville.
Très bonne année 2024 à tous !

Jacques DRHOVIN

Maire Délégué de Cormaranche-en-Bugey
Adjoint au Maire chargé du Commerce, Tourisme et Economie

Face à une conjoncture économique difficile en 2023, pour PLATEAU D'HAUTEVILLE c'est sans conteste une année riche en nouvelles installations qu'elles soient commerciales ou de services.

Sous l'impulsion du dispositif «Petites Villes de Demain» nous constatons avec plaisir une réelle revitalisation de notre tissu commercial et artisanal.

L'énergie employée pour valoriser la qualité de notre lieu de vie, pour faire de notre station climatique un espace vivant, accueillant, attirant, donne envie d'y vivre, d'y investir.

Cette envie d'investir est présente, à l'image du quartier historique dit de Lômes sur notre Commune centre qui en 2023 a

augmenté son attractivité et sa fréquentation à tel point qu'il n'y a plus de pas de porte disponible.

Je n'oublie pas pour autant les reprises de commerces ou installations réussies ces dernières années que ce soit sur Hauteville-Lompnes ou sur nos trois Communes déléguées.

Ces dernières ont démontré une vitalité remarquable à développer et maintenir leur offre.

L'occasion m'est donnée ce soir de vous présenter brièvement sept entrepreneurs et chefs d'entreprise qui ont choisi de s'installer dans notre Commune en 2023.

Certains sont là ce soir ; vous aurez le loisir tout à l'heure d'échanger avec eux si vous le souhaitez.



REFUGE INSOLITE EN BUGEY

En 2023, sur la Commune déléguée de Cormaranche en Bugey, attirés par notre dynamique touristique, Marion et Maxime EFRANCEY ont investi sur un domaine de 2 hectares, à l'environnement exceptionnel, pour concrétiser leur projet.

Accueillir une clientèle en séjour cosy et cocooning dans 3 structures insolites :

2 Tiny Houses, 1 lodge, 1 espace détente avec bain nordique et sauna.



AXAIR SANTÉ

En 2023, la Société AXAIR Santé, prestataire de santé à domicile, représentée ici par Mme Linda DRU la dirigeante, s'est installée Rue Masonod, dans un local entièrement rénové.

Cette société a choisi notre Commune pour assurer la mise à disposition des services et dispositifs médicaux nécessaires à la prise en charge des patients dans les pathologies respiratoires.



GUIMAUVE ET CHOCOLAT

En 2023, Mr Stéphane GOUPY, chocolatier-confiseur professionnel, ici présent, sensible à notre environnement et à notre accueil, s'est installé Villa Corbet à Lompnes sous l'enseigne GUIMAUVE et CHOCOLAT.

Ouvert avant les fêtes de fin d'année, il a déjà séduit une nombreuse clientèle.



CHALET DE TERRE RONDE

En 2023, suite au développement de l'offre touristique toutes saisons sur notre site de Terre Ronde, géré par HBA, Mme Alina SPRINCEANA et son équipe ont pris possession du CHALET sur ce site, pour proposer une offre de restauration rapide.



DIMENCIELLE PEAU DE PÊCHE

En 2023, Christelle MITERNIQUE a ouvert son Cabinet & Atelier «Dimencielle - Peau de Pêche» au 43 Rue de la Gare.

Educatrice spécialisée, elle intervient désormais en tant qu'indépendante pour un accompagnement éducatif tous publics.

En parallèle, artisane d'art en maroquinerie, elle crée des pièces uniques sur commande. Elle a d'autres cordes à son arc, une visite s'impose.



LES LUNETTES DE MALORY

En 2023, Malory CAMILLIERI a repris le fonds de commerce OPTIQUE photo au 50 rue Jean Miguet sous l'enseigne «les Lunettes de Malory».

Super challenge pour cette jeune entrepreneuse pour développer et assurer un service de proximité.



DE POL PIZZA

En 2023, Valentin DE POL, pizzaiolo professionnel, n'hésite pas à se lancer dans l'entrepreneuriat en créant sa Pizzeria au 271 Rue de la République.

Qu'elles soient à consommer sur place ou à emporter, ses pizzas sont toutes faites de pâte Maison et de produits frais.

Tous nos vœux de réussite dans vos activités respectives.

Solange DOMINGUEZ

Adjointe Déléguée à la culture,
Conseillère Communautaire de Haut-Bugey
Agglomération

Bonsoir,

Cette année, Paris accueille un événement fédérateur, qui nous fait vibrer : les Jeux Olympiques.

Notre Commune est labellisée « Terre de Jeux 2024 », il nous a donc paru tout naturel d'inviter un sportif de Haut Niveau à nos côtés ce soir pour notre Cérémonie des Vœux.

Nous avons l'honneur et le plaisir d'accueillir Thibault COLLET, spécialiste du Saut à la perche et qualifié pour les Jeux Olympiques de Paris 2024.

Sa famille, originaire du Petit Abergement connaît bien nos Terres de Sport puisqu'elle dispose d'une maison familiale tout près d'ici.

Et le Sport, le Saut à la perche en particulier est une tradition familiale chez Thibault COLLET.

Son grand-père Jacques, bien connu sur notre territoire transmet sa passion de l'athlétisme et son expérience depuis des années aux jeunes athlètes.

Son père, Philippe a participé aux Jeux Olympiques de Séoul et Barcelone en Saut à la Perche et son frère Mathieu est également perchiste de Haut Niveau.

Le 23 décembre, s'est déroulée sur notre Commune une compétition de Saut à la Perche à Boost Center, Thibault n'a pas hésité à venir « prendre de la hauteur à Plateau d'Hauteville ». Une découverte de la pratique a également été proposée ... peut-être sera-t-elle à l'origine de futures graines de Champions de Saut à la perche ?

La jeunesse, représentée ce soir par notre Conseil des Jeunes récemment renouvelé brûle d'impatience d'échanger avec Thibault.

Merci Thibault pour avoir répondu à notre invitation et pour vous être prêté gentiment à cette interview et bonne chance pour les compétitions prochaines ! Nous souhaitons vivement avoir la Joie de célébrer bientôt un nouveau record et une belle médaille Olympique !





FIERS DE NOTRE PIERRE

En conclusion de cette cérémonie des vœux, la filière pierre marbrière d'Hauteville a été mise à l'honneur.

Les principaux édifices comportant de la pierre d'Hauteville dans le monde, tels que le parvis de la Maison Blanche, le Palais Impérial de Tokyo, l'Empire State-Building à New-York, ou plus récemment, la Poste de Genève (2022) et la Place du Trocadéro (2022).

Mais le projet vers lequel sont actuellement dirigés des tonnages importants de pierre d'Hauteville, c'est le projet «Mareterra» à Monaco.

Vaste ensemble immobilier, et nouveau quartier de plus de 6ha gagné sur la mer par la Principauté, le chantier a débuté en 2022, et se terminera en 2024.

Plus de 55 000m² de pierre d'Hauteville en façades des

bâtiments, 30 000m² en aménagement intérieur de salles de bains, soit 6 000m³ de pierre d'Hauteville posés sur ce chantier.

D'autres commandes importantes sont signées pour 4 000m² de dallage de terrasses à DUBAÏ.

Les jeunes conseillères et conseillers ont ensuite remis un cube de pierre d'Hauteville à Madame La Préfète de l'AIN, à Monsieur le Député Damien ABAD, à Madame la Sénatrice Florence BLATRIX-CONTAT, à Madame la Première Vice-Présidente de la Région Auvergne-Rhône-Alpes Stéphanie PERNOD BEAUDON, à Monsieur le Président du Conseil Départemental de l'AIN, Jean DEGUERRY, ainsi qu'à Thibault COLLET encouragé par la salle dans sa préparation aux Jeux Olympiques de PARIS en juillet 2024 .



Au fil des Conseils

PRÉEMPTION SUR VENTE DE PARCELLES À SAINTE BLAIZINE DANS LE CADRE DE L'ESPACE NATUREL SENSIBLE

La maîtrise du foncier est un élément important de la préservation du patrimoine naturel et de sa conservation par la mise en gestion du site et la sensibilisation par l'ouverture au public.

Jean-Michel CYVOCT, Maire délégué de Thézillieu, a présenté au Conseil Municipal l'intérêt de la Commune à maîtriser certaines parcelles situées dans le périmètre de l'ENS «Les zones humides et prairie sèche de Thézillieu», en l'occurrence sur les «zones humides de Sainte Blaizine» site naturel aux nombreuses richesses écologiques

Le Conseil Municipal a fait le choix d'exercer son droit de préemption au titre des Espaces Naturels Sensibles pour préempter la parcelle cadastrée 417 WO6 située au lieu-dit « La Combette », d'une superficie de 1 hectare 71 ares 17centiares, au prix de 1882.91 Euros.

Cette parcelle est concernée par la ZPENS (Zone de Préemption au titre des Espaces Naturels Sensibles) et peut donc faire l'objet d'une préemption par la commune, le département de l'AIN titulaire du droit de préemption ayant fait savoir qu'il ne l'exercerait pas.

Une demande de subvention pour l'acquisition de cette parcelle peut être faite auprès du Conseil Départemental de l'AIN dans le cadre de sa politique «Nature et bio diversité»

L'ensemble de l'unité foncière, soit un total de 4 parcelles pour un montant de 5 577,33 Euros pourra être acquis si le vendeur l'exige.

ACQUISITIONS FONCIÈRES VIA L'EPF PAR HBA

Le Conseil Municipal a été informé du vote par HAUT-BUGEY Agglomération de la mise en place d'une convention de portage pour l'acquisition via l'Établissement Public Foncier de l'Ain des parcelles constituant les emprises foncières autour du forage de reconnaissance de Plateau d'Hauteville route des Lésines.

ACTES EN LA FORME ADMINISTRATIVE POUR ACHAT ET CESSION DE PARCELLES FONCIÈRES COMMUNALES

Le Conseil Municipal a validé l'offre de mise à disposition par le Centre de Gestion de l'Ain d'un agent en vue de réaliser une mission temporaire de rédaction des actes en la forme administrative pour l'achat et la cession de parcelles sur le territoire de la Commune.

Le Centre de Gestion de l'Ain propose ce nouveau service aux communes.

Cette mission ne peut concerner que des dossiers simples et l'acte produit viendra en remplacement d'un acte notarié.

Cette mission fera l'objet d'une convention entre le Centre de Gestion de l'Ain et la Commune.

Ainsi, en janvier 2024, un premier dossier relatif à la cession d'une partie de la parcelle cadastrée section ZA numéro 122.

L'école technique du bois bénéficiera de cette nouvelle procédure.

TRAVAUX SUR LE RÉSEAU D'ÉCLAIRAGE PUBLIC ET D'ALIMENTATIONS ÉLECTRIQUES

Le Conseil Municipal a retenu l'entreprise Bouygues Energie et Service pour le marché de remplacement des 110 points lumineux d'éclairage public par des éclairages LED sur Hauteville-Lompnes.

Validation également du plan de financement du programme d'enfouissement du réseau électrique ligne

« Ferme de Bellecombe ».

Le Syndicat d'Electricité et de e-communication de l'Ain (SIEA) a transmis un projet d'enfouissement du réseau électrique ligne.

« Ferme de Bellecombe Hauteville-Lompnes », dans le cadre des travaux de la construction d'une nouvelle gendarmerie.

Pour la réalisation de ces travaux, le

plan de financement prévisionnel s'établit comme suit :

Électrification des communes urbaines
- Montant des travaux projetés (TTC) 37 200,00 €
- Participation du SIEA 10 850,00 €
- Récupération de la TVA 6 200,00 €
- Solde net à la charge de la Commune 20 150,00 €

Dans le cadre de l'amélioration de la qualité de la desserte d'alimentation du réseau électrique de distribution publique, les travaux envisagés par Enedis doivent traverser la propriété communale cadastrée Section ZP numéro 63 sur la Commune déléguée d'Hauteville. L'opération consiste à remplacer le poste situé devant l'ancienne station de pompage des Lésines par un poste basse tension et d'implanter un poteau le long de la Mélogne pour raccorder le nouveau poste au réseau par un câble souterrain à partir du nouveau poteau.

L'ensemble de ces travaux sont intégralement financés par Enedis.

GESTION ET FORMATION DU PERSONNEL COMMUNAL

Mise à jour du Document Unique.

Madame Nicole ROSIER Adjointe au Maire a rappelé au Conseil Municipal que la mise en place du Document Unique d'évaluation des risques professionnels est une obligation pour les collectivités territoriales et leurs établissements publics.

L'assistant de prévention de la Commune, Madame Céline GARDONI, suit les conditions de travail et la mise à jour de ce document qui a été présenté en Comité Social Territorial le 28 novembre 2023 et n'a pas soulevé de problèmes particuliers.

Le Conseil Municipal s'est engagé à mettre en œuvre le plan d'actions issues de l'évaluation des risques et à en assurer le suivi, ainsi qu'à procéder à une réévaluation régulière du Document Unique.

La formation du personnel participe à la qualité des missions qui lui sont confiées. Le Plan de formation est un

document récapitulatif de l'ensemble des actions de formation envisagées par la Commune afin de développer les connaissances et les compétences de ses agents et afin de veiller à la bonne réglementation.

Il est prévu d'être revu annuellement, ajusté et prolongé chaque année pour conserver une vision à 5 ans.

Le Conseil Municipal a approuvé le plan de formation pluriannuel de formation.

La majorité des formations retenues peuvent être assurées à titre gratuit par le Centre National de la Fonction Publique Territoriale.

PROMESSE DE CESSION DE TERRAIN POUR IMPLANTATION D'ÉCOLOGES

Le Conseil Municipal a étudié la demande de Monsieur Thierry JACOB, dirigeant de la société Natural Break, qui souhaite acquérir pour partie des parcelles code 185 section K 749p, 744p et 746p situées au lieu-dit « Terre Ronde » à Plateau d'Hauteville, d'une superficie d'environ 7 000 m² en zone NS.

La société Natural Break souhaite acquérir ces parcelles pour y installer des écolodges.

Un concept d'hébergements 4 saisons permettant d'accueillir des séjours basés sur le sport et le bien-être.

L'estimation de France Domaine en date du 27 juin 2023 fait état d'une valeur de 3 300 € HT assortie d'une marge d'appréciation de 10 % pour les parcelles concernées.

Conformément à l'avis favorable de la commission vie économique, commerce, artisanat, tourisme du 24 janvier 2024, le Conseil Municipal a validé la cession de ces parcelles à Monsieur Thierry JACOB, au prix de 3 300 € HT. Les frais de géomètre et de notaires restent à sa charge.

Afin de garantir les intérêts de la Commune et d'assurer que le projet de construction d'écolodges soit édifié, la signature de la promesse de vente sera sous condition suspensive d'obtention d'un permis de construire définitif autorisant la construction des écolodges.

Cette promesse prévoira que la vente se réalisera sous la condition résolutoire d'édification dans les

4 ans de la vente du terrain des écolodges autorisés dans le permis de construire. Cette condition résolutoire, est celle qui, lorsqu'elle s'accomplit, opère la révocation de la vente, et qui remet les choses au même état que si la vente n'avait pas existé.

TRAVAUX DE VALORISATION DU CASINO DE JEUX

Par convention conclue le 21 juillet 2021, la Commune nouvelle de Plateau d'Hauteville a confié à la société du Casino d'Hauteville-Lompnes (SCHL) l'exploitation du Casino d'Hauteville-Lompnes pour une durée de 10 ans, dans le cadre d'une concession de service public assortie d'une convention de mise à disposition du casino.

L'exploitant du Casino, Monsieur RAMOUSSE a récemment sollicité la Commune pour lui demander l'autorisation de procéder à la création d'une ouverture dans la zone du restaurant afin d'installer une baie vitrée et d'aménager une terrasse extérieure, ainsi qu'à la couverture du local poubelle extérieure.

La Commune est très favorable à ce projet qui concourt à son rayonnement, au développement touristique et économique.

Dans le même temps le délégataire a également proposé :

> Le réaménagement des espaces internes avec la création d'une nouvelle caisse et d'un nouveau guichet dans l'actuel vestiaire, l'emplacement utilisé par la caisse actuelle devant être utilisé pour les jeux de table ;

> Le remplacement des lampes installées sur les candélabres représentant une trentaine de points lumineux ;

> Le remplacement du panneau LED d'information lumineux implanté sur le terrain du Casino utilisé pour la communication de la Commune et du concessionnaire.

Le délégataire souhaite enfin présenter une demande de reclassement de l'établissement pour diminuer l'effectif maximal admissible de 892 à 500 personnes, conformément aux recommandations des services d'incendie et de secours.

L'ensemble de ces travaux, installation

et fournitures ci-dessus, ne sont pas indispensables au fonctionnement du service public et relèvent normalement des obligations de l'Autorité Concédatrice, à savoir la Commune.

Cependant, ils seront intégralement pris en charge par l'exploitant.

Les montants de travaux à engager ne remettant pas en cause l'équilibre financier du contrat, toute prolongation de la durée de la concession est exclue.

Le Conseil Municipal a donc validé l'avenant n°2 au contrat de concession entre la Commune Nouvelle de Plateau d'Hauteville et la Société du Casino d'Hauteville-Lompnes pour permettre la prise en charge et la réalisation de ces travaux par le délégataire.

VALIDATION DU PÉRIMÈTRE DE DROIT DE PRÉEMPTION COMMERCIAL À HAUTEVILLE-LOMPNES

La Commune de Plateau d'Hauteville bénéficie dans le cadre de sa labellisation Petites Villes de Demain, d'une Opération de Revitalisation du Territoire (ORT).

Ce dispositif ORT octroie le droit de préemption commerciale et permet à la Commune sur un périmètre déterminé d'acquies temporairement des fonds de commerce, des fonds artisanaux, des baux commerciaux et des terrains ayant vocation à accueillir un commerce.

Ce droit peut donc être exercé par la Commune en vue de rétrocession à une entreprise ciblée.

En effet, la Commune n'a pas vocation à demeurer propriétaire du bien acquis.

Au préalable il a été délimité un périmètre de sauvegarde (voir doc ci-dessous) sur lequel sera exercé le droit de préemption commerciale.

Ce périmètre inclut les trois secteurs les plus dynamiques commercialement, et doit être compris dans le périmètre de l'ORT :

- 1-Quartier Mairie
- 2-Centre-ville-Casino
- 3-Quartier de Lompnes

Par la suite, un dossier d'analyse du tissu commercial, sera envoyé aux chambres consulaires (CCI et CMA) pour avis.

Le Conseil Municipal ne pourra délibérer qu'une fois que les chambres se seront prononcées.

La délibération devra être publiée dans deux journaux d'annonces légales et affichée en mairie.

A compter de sa réception, la Commune a deux mois pour user de son droit de préemption, puis trois mois pour conclure l'acte de cession.

Par la suite, la Commune a deux ans pour rétrocéder le bien à une entreprise.

Si elle n'a pas trouvé de repreneur dans le délai, l'acquéreur qui souhaitait initialement acquérir le bail ou le fonds bénéficie d'un droit de priorité.

Tout vendeur devra informer la Commune en lui adressant une déclaration préalable de cession.

Les offices notariaux, agences immobilières, établissements bancaires, organismes d'accompagnement et de soutien aux projets de maintien et de transmission de commerces et entreprises artisanales seront sensibilisés à la mise en place de ce droit de préemption commercial pour en informer leurs clients.

Monsieur Jacques DRHOUIN Adjoint chargé du commerce en informera les commerçants par le biais d'Artisanat et Commerce du Plateau d'Hauteville.

L'intérêt pour la Commune est surtout de rester informée des évolutions et transactions qui concernent le tissu commercial et artisanal.

BILAN DES SECTIONS DE THEZILLIEU POUR 2023 :

SECTION DE SAINTE BLAIZINE

RECETTES

> Location de terrains (Christian LATOUR) 270€

> Vente de bois 0€

TOTAL des recettes 270€

DEPENSES

> Contribution à l'hectare 19,27€

> Tuiles pour le four de Ste Blaizine (Bugey-mat) 2 031,64€

TOTAL des dépenses 2 050,91€

Bilan 2023 :

270,00€ - 2 050,91€ = - 1 780,91€

Compte tenu du solde positif de l'exercice 2022 soit 3 584,36€, le solde de l'exercice 2023 s'arrête à un excédent de 1 803,45€.

SECTION DES CATAGNOLLES

RECETTES

> Vente de bois 0€

TOTAL des recettes 0€

DEPENSES

> Impôts 2023 (Taxes foncières) 31€

> Contribution à l'hectare 176,22€

> Travaux de maintenance (ONF) 0€

> Contribution CVO 0€

> 5 % des ventes de bois au CCAS 0€

TOTAL des dépenses 207,22€

Bilan 2023 :

0€ - 207,22€ = - 207,22€

Compte tenu du solde positif de l'exercice 2022 soit 7 082,14€, le solde de l'exercice 2023 s'arrête à un excédent de 6 874,92€.

SECTION DE LAVANT

RECETTES

> Vente de bois 0€

TOTAL des recettes 0€

DEPENSES

> Impôts 2023 (Taxes foncières) 54€

> 5 % des ventes de bois au CCAS 0€

> Frais de garderie 0€

> Contribution à l'hectare 36,17€

> Cotisation CVO 0€

TOTAL des dépenses 90,17€

Bilan 2023 :

0€ - 90,17€ = - 90,17€

Compte tenu du solde positif de l'exercice 2022 soit 3 781,52€, le solde de l'exercice 2023 s'arrête à un excédent de 3 691,35€

SECTION DE THEZILLIEU-PONTHIEU

RECETTES

> Produit des ventes de bois HT 24 502,37€

> Subventions

> Dégagement parcelles et ressource forestière 2 581,12€

> Redevance occupation du domaine public 73,90€

TOTAL des recettes 27 157,39€

DEPENSES

> Impôts 2023 (Taxes foncières) 927€

> Frais de garderie HT 0€

> Contribution à l'hectare 459,32€

> 5% CCAS (Produit des ventes de bois) 1 225,12€

> Cotisation CVO 0€

> Travaux sylvicoles HT (ONF)

(parcelles 2/3/4) 4 368,25€

> Frais vente groupée HT (ONF) 16 045,03€

- Annulation vente de bois 2022 HT, doublon 18 330€

TOTAL des dépenses 41 354,72€

Bilan 2023 :

27 157,39€ - 41 354,72€ = - 14 197,33€

Compte tenu du solde positif de l'exercice 2022 soit 55 187,77€, le solde de l'exercice 2023 s'arrête à un excédent de 40 990,44€.

SECTION DU GENEVRAY

RECETTES

> Location (Bernard GRIOT) 11,30€

> Location (Alexis TERNOIS 2023) 130,64€

> Vente de bois HT 11 442,48€

> Subvention Région (dégagement de parcelles) 2 216,00€

> Subvention HBA (ressource forestière) 402,88€

TOTAL des recettes 14 203,30€

DEPENSES

> Impôts 2023 (Taxes foncières) 97€

> Frais de garderie HT 538,69€

> Contribution à l'hectare 354,36€

> Cotisation CVO 59,12€

> 5% des ventes de bois au CCAS 572,12€

> Travaux sylvicoles en entretien HT (parcelle 41/44) 4 431,78€

> Frais vente groupée HT (ONF) 7 360,43€

> Travaux du four du Genevray (Albotoit) HT 9 729,50€

TOTAL des dépenses 23 143€

Bilan 2023 :

14 203,30€ - 23 143,00€ = - 8 939,70€

Compte tenu du solde positif de l'exercice 2022 soit 19 497,62€, le solde de l'exercice 2023 s'arrête à un excédent de 10 557,92€.

GARANTIES D'EMPRUNT POUR TRAVAUX D'ENVERGURE SUR L'IMMEUBLE SEMCODA « REINE ASTRID »

SEMCODA porte un projet de réhabilitation de 32 logements collectifs – rue Centrale et rue Nationale à Hauteville. (Immeuble Reine ASTRID)

Cette opération s'inscrit dans leur plan de rénovation thermique pour permettre à leurs locataires d'accéder à un meilleur confort de vie et à une diminution substantielle des consommations énergétiques.

La SEMCODA finance ce programme avec 25% de fonds propres et 75% d'emprunt auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC). Le montant global budgété pour cette opération par la SEMCODA est de 1 529 782€ TTC.

Le Conseil Municipal a donc accordé une garantie sur un montant d'emprunt estimé à 1 147 337€ TTC, représentant 75 % du montant global de cette opération et permettant la rénovation de ces 32 logements.

FORÊTS : VENTE TEST DE BOIS FAÇONNÉS ET TRIÉS APRÈS EXPLOITATION

Les membres de la commission forêts ont visité les parcelles en cours d'exploitation (55 et 58) dans la forêt de Cormaranche.

L'ONF rappelle que ces parcelles ont été mises en vente 3 fois précédemment, sans avoir trouvé preneur.

Cette visite a été demandée à l'ONF par la Commune suite à une proposition de vente fin décembre du service bois de l'ONF au prix de 3€ le m³ avec une destination pour le bois énergie.

La Commune a accepté cette offre d'ONF-ENERGIE sur les bases d'une recette prévisionnelle espérée de 2000€, se situant au-dessus des offres reçues et refusées en vente publique, mais la Commune a souhaité visiter ces parcelles pour voir ce que pouvaient bien être des bois résineux proposés à 3€ à la vente !

L'ONF a alors proposé aux élus, une identification qualitative des bois en bois façonnés.

Au lieu de fixer un prix moyen au global, il est proposé de faire un tri entre les différentes catégories au fil de l'eau de l'exploitation.

Pour l'optimisation de la vente, les bois peuvent être classés en 3 catégories :

- Bois de charpente lorsqu'ils font plus de 4.10m pour 40€/m³
- Bois de palettes lorsqu'ils font plus de 3.80m pour 15€/m³

- Bois énergie - toutes les longueurs acceptées pour 10.5€/m³

Sur ces parcelles, la commission a constaté que les bois abattus étaient en majorité secs et dépérissants, ce qui justifie une baisse conséquente du prix sur pied.

Ce travail de tri par catégories a permis de valoriser certains bois qui ne l'auraient pas été dans la version initiale. Les volumes réels issus de ce chantier aujourd'hui et triés donnent une recette escomptée de 10 000€ pour la Commune.

Différents facteurs expliquent ce résultat meilleur que prévu, en particulier la chance d'avoir eu rapidement un exploitant forestier disponible. Des conventions pour la vente des produits par catégories : Bois ENERGIE, PALETTES et CHARPENTE sont ensuite établies par l'ONF.



Affouages 2024-2025

LES RÈGLES D'ATTRIBUTION DES AFFOUAGES SUR LA COMMUNE D'HAUTEVILLE-LOMPNES ET SES HAMEAUX VONT ÉVOLUER À PARTIR DE CETTE ANNÉE.

En effet, face au manque de parcelles facilement accessibles pour les affouagistes et dans le respect du volume à récolter fixé par le document d'aménagement forestier, la Commune ne peut plus délivrer autant de bois que par le passé.

C'est donc face à ce constat que de nouvelles règles sont instaurées à partir de ce printemps, notamment dans la façon de délivrer le bois aux habitants, à savoir :

> **Pour les habitants du Grand Dergis, Dergis Saint-Anne, Dergis Michaud,** les règles ne changent pas et les lots de bois seront toujours attribués sur pied dans le secteur des Dergis.

> **Pour les habitants d'Hauteville-Lompnes, Lacoux, la Bertinière, Longecombe, Pouvillieu, Cérarges et Chappes,** les lots seront attribués de deux façons différentes :

1-BOIS SUR PIED :

mode de délivrance habituel pour quelques lots restants seulement. **Montant estimatif de 30€ le lot.**

2-BORD DE ROUTE :

C'est ce nouveau mode de délivrance qui est instauré à partir

de cette année pour pouvoir continuer à délivrer du bois aux habitants tout en préservant leur sécurité. Pour les bois délivrés bord de route, c'est donc un Entrepreneur de Travaux Forestiers qui se chargera de l'exploitation des bois et les lots seront disponibles directement en bord de route en forêt sous forme de grumes. **Lot d'environ 5m³ au prix estimatif de 35 à 40€ le m³.**

Les lots seront attribués dans un nombre limité avec tirage au sort pour chaque mode de délivrance. Les personnes souhaitant s'inscrire pour de l'affouage sur pied peuvent aussi remplir un bulletin pour de l'affouage bord de route dans le cas où elles ne seraient pas tirées au sort dans le premier cas.

A NOTER :

> **Inscriptions ouvertes jusqu'au 26 février 2024 en Mairie de Plateau d'Hauteville**

> Seules, peuvent être inscrites les personnes domiciliées à Hauteville-Lompnes depuis au moins 6 mois.

> Sont exclues, toutes personnes occupant un logement situé dans un immeuble équipé d'un chauffage collectif ou ne pouvant justifier d'un mode de chauffage principal au bois.

> **La liste des personnes retenues sera affichée en mairie à partir du 11 mars 2024.**

Don du Sang

L'AMICALE DES DONNEURS DE SANG BÉNÉVOLES DU PLATEAU D'HAUTEVILLE EST CONSTITUÉE EN ASSOCIATION.

Son but est de susciter le don volontaire et bénévole du sang, en respectant les principes d'éthique suivant : volontariat, anonymat, bénévolat et non profit.

Nous répondons donc à tout appel de l'EFS (Établissement Français du Sang), en organisant cinq collectes annuelles à l'Espace Accueil de la salle des fêtes d'Hauteville.

Nous sommes une petite dizaine de membres qui assure ces collectes, celles de 2024 se dérouleront les mardis après-midi 20 février, 23 avril, 25 juin, 24 septembre et 26 novembre.

En France, la collecte de sang commence par un questionnaire médical dans lequel le donneur précise son âge, son poids, la date du dernier don, son état de santé et divers facteurs de risques comme les tatouages, l'usage de stupéfiants (usage récréatif ou dopant), les derniers voyages internationaux et l'anamnèse sexuelle. Les réponses sont associées au sang donné, mais l'anonymat reste garanti.

Avant un don de sang, le médecin de collecte de l'Établissement français du sang

(EFS) a pour mission de garantir à la fois la qualité du don et la sécurité du donneur. Il s'entretient avec le candidat au don et évalue l'état de santé du candidat et son aptitude, ou non, par souci de sécurité tant pour lui que pour le receveur, à donner son sang. Depuis 2008, sauf pour les donateurs réguliers, un contrôle du taux

sang contaminé, à la suite de la contamination des hémophiles et de transfusés au début des années 1980 les différents établissements civils de transfusion (au nombre d'environ 170 à l'époque), qui étaient dans la plupart des cas, associatifs, ont été regroupés en une Agence française du sang (AFS), devenue Établissement français du sang (EFS)

en 2000. L'EFS et le Centre de transfusion sanguine des armées, CTSA, à Clamart, sont les seuls établissements habilités à collecter le sang en France.

Il est important de rappeler que le don du sang dure environ 1 heure, collation comprise, et que cette opération sauve trois vies.

Nous ne pouvons donc qu'inciter le plus de donateurs à venir aux collectes, et notamment les jeunes.

Président : Daniel VANDERME
Secrétaires : Catherine HANOT et Vivianne VANDERME
Trésorière : Nicole MALOSSE

DATES DES COLLECTES :

20 février 14H30 / 18H30

23 avril 14H30 / 18H30

25 Juin 14H30 / 18H30

24 septembre 14H30 / 18H30

26 novembre 14H30 / 18H30

A la salle des fêtes d'Hauteville.



d'hémoglobine est effectué avant le don. Le médecin de collecte fait la promotion du don auprès des bénévoles et du grand public et supervise la totalité du don.

Il est fortement conseillé de bien manger et de bien boire, ainsi que d'être en bonne forme avant de donner son sang. De même, après avoir effectué son don, il est également conseillé de bien s'hydrater, de s'alimenter et de ne pas réaliser d'efforts physiques pendant 24 h. Ceci permet au donneur de bien récupérer.

Depuis 1995, en France, après l'Affaire du

Travaux

ECOLE DE CORMARANCHE-EN-BUGEY

De nouveaux aménagements réalisés par notre équipe de voirie aux abords de l'école :

- une allée piétonnière pour protéger les enfants du danger de la route et leur assurer une sécurité en évitant la Rue Pré la Belle et son trafic.
- l'installation de deux jeux normalisés sur le terrain à proximité du parking.



Ecole du Turluru



LES JEUNES HAUTEVILLOIS À PARIS

Fin janvier, les 3 classes de CM de l'école du Turluru accompagnées par leurs enseignants et des parents ont visité la capitale.

La Tour Eiffel, Versailles, du musée du Louvre, de la cité de la musique, cité des sciences, le parc de la Villette, le palais royal et ses colonnes de Buren et le périph n'ont plus de secrets pour nos jeunes élèves. Par ce voyage, les enseignants proposent une méthode d'apprentissage pratique, ludique et conviviale. La Commune les remercie pour leur engagement auprès de nos enfants.

Conseil des Jeunes

"NETTOYONS LA NATURE !"

Les jeunes conseillers ont démarré leur mandat par une collecte de jouets au profit des Restos du cœur. Ils vous proposent de les rejoindre le 23 mars à 9h30 devant la salle des fêtes la première opération 2024 "Nettoyons la Nature !".



Rencontre

RENCONTRE DANS LES COMMUNES DÉLÉGUÉES

Le 19 janvier, le Maire et le Conseil Municipal de Plateau d'Hauteville vous ont invités à la Cérémonie des Vœux pour 2024.

La Commune, labellisée Terre de Jeux 2024, a eu l'honneur d'accueillir Thibaut COLLET, spécialiste du saut à la perche, qualifié pour les JO 2024. Un bilan de l'année écoulée et une présentation des projets phares de la Commune ont été suivis d'un temps convivial et d'échange.

Comme l'année dernière, les habitants des villages de Commaranche en Bugey, Thézillieu et Hostiaz sont invités à échanger avec les élus autour du verre de l'amitié.



Collecte des déchets

A PARTIR DE MI-MARS, CHANGEMENT DE JOUR DE COLLECTE, UN FLYER EXPLICATIF VOUS SERA REMIS AVEC LE NOUVEAU BAC JAUNE EN FONCTION DE LA ZONE OÙ ILS RÉSIDENT SUR LA COMMUNE

UTILISATION DU BAC JAUNE

DANS CE BAC, JE TRIE EN VRAC TOUS LES EMBALLAGES ET PAPIERS

Papiers et emballages en carton



Emballages en métal



Emballages plastiques



Les bons gestes de tri

Bien les vider, inutile de laver, déposer dans le bac séparés les uns des autres et sans sac. Apporter les gros cartons en déchetterie.



Quelques informations sur le nouveau bac jaune :

- > Déposer les emballages et papiers recyclables EN VRAC dans le bac
- > Les bacs doivent être présentés en limite de voirie publique la veille au soir du jour de collecte et rentrés dans les propriétés dès la collecte effectuée (comme pour les bacs rouges)
- > Bien respecter les consignes de tri gravées sur le couvercle des bacs jaunes
- > Le verre doit toujours être déposé dans les colonnes de tri à verre
- > Les gros cartons bruns doivent être déposés en déchetterie



SECTEUR	JOUR DE COLLECTE BAC ROUGE (ORDURES MÉNAGÈRES)	JOUR DE COLLECTE BAC JAUNE (EMBALLAGES ET PAPIERS)
Hauteville, La Praille, Ferme Guichard, Les Lésines	Tous les VENDREDIS	MARDI de semaine impaire
Lompnes, Sous la Roche, Granges Figuet, Pont d'Etigne, Les Serraz, La Polatière, Terre Ronde	Tous les LUNDIS	MARDI de semaine paire
Trépont, Granges Ballet, Nantuy, Le Puiset, La Bertinière, Lacoux, La Ragiaz, Sur la Roche	MERCREDI DE SEMAINE IMPAIRE	MERCREDI de semaine paire
Les Dergis, Longecombe, Les Cérarges, Pouvillieu, Chappe, Hostiaz, Saint Sulpice le Vieux, Thézillieu, Sainte Blaizine, Les Catagnolles, Le Genevray, Ponthieu, Lavant, Gros Jean, Teillères, Cormaranche, Vaux Saint Sulpice, Sous le Rocher, Mélogne	JEUDI DE SEMAINE IMPAIRE	JEUDI de semaine paire

INFORMATIONS

Haut-Bugey Agglomération - 04 74 81 23 70

poledchet@hautbugey-agglomeration.fr - www.hautbugey-agglomeration.fr

Plateau d'Hauteville, commune dynamique riche en offres commerciales et de services !

LOMPNES : POLE SERVICES - SANTE - COMMERCES

La maison pluridisciplinaire de Santé, la Maison France Services, le pôle de proximité de HAUT-BUGEY Agglomération, une pharmacie, un cabinet d'assurances, une agence immobilière, un bureau de tabac-presse confèrent à ce quartier de Lompnes un vrai caractère de Pôle Santé-Services autour duquel de nouveaux commerces se sont



implantés dernièrement.

L'Antenne Haut-Bugey Agglomération Pôle du Plateau d'Hauteville

Située à l'Ancienne Mairie de Lompnes

Le bâtiment de l'ancienne Mairie de Lompnes, rénové par Haut-Bugey Agglomération début 2022, accueille les services intercommunaux accessibles au public : France Services, l'Eau et l'Assainissement, ainsi qu'une partie du pôle Attractivité touristique et sport (chargé de mission tourisme, services administratifs de la station ski-trail-VTT, technicien installations et bâtiments du Plateau d'Hauteville).

La toiture du bâtiment sera entièrement reprise en 2024 par Haut-Bugey Agglomération.

Les services disposent d'une petite salle de réunion et de bureaux permettant ponctuellement l'accueil de permanences d'autres agents de Haut-Bugey Agglomération (service gestion des déchets notamment, avec la distribution des bacs et composteurs, sur rdv).

France Services Haut-Bugey Plateau d'Hauteville

Au service des habitants, pour mieux vous accompagner dans vos démarches administratives : Plus de 4000 passages en 2023

Les conseillers France Services proposent une aide numérique pour accompagner au dépôt de dossiers administratifs en

ligne, comme par exemple : les demandes de retraite, de prestations CAF, de permis de conduire, carte grise, carte d'identité, inscription France travail, ouverture d'espace personnel (compte Ameli, impôts...).

Ouverture :

Lundi/mardi/jeudi/vendredi :

9h-12h30 et 13h30-16h30

Mercredi : 9h00-13h00

Modalités d'accueil :

Tous les matins sans RDV sauf le mardi

Tous les après-midis sur RDV sauf le jeudi

Un certain nombre de permanences est proposé dans les locaux de France Services sur RDV :

> Maison de l'habitat (2ème lundi du mois)

> Impôts (tous les mardis matin)

> Point justice (2ème mardi du mois)

> CLIC (tous les mercredis)

> Mission locale jeunes (2ème et 4ème jeudi du mois)

> Alec01 (2ème vendredi du mois)

> CAF (Visio tous les vendredis matin)

> ADIE (3ème vendredi du mois)

> ALFA3A (tous les lundis matin)

> La Cimade (Visio tous les 3èmes jeudis du mois)

> Point conseil budget (à la demande)

Service de l'eau et de l'assainissement

Le bureau annexe du service de l'Eau et Assainissement pour les communes du Plateau d'Hauteville est ouvert les lundis, mardis, jeudis de 13h30 à 17h30, et les mercredis de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30.

Rappel pour vos démarches

> Vous emménagez ou déménagez, ou pour tout renseignement concernant votre facture :

04 74 81 23 61 et

**se a hauteville @ hautbugey-
agglomeration.fr**

> En cas d'urgence technique (coupure d'eau, fuite, etc...) :

06 73 24 95 73

> Concernant le paiement de vos factures : merci de contacter la Trésorerie d'Oyonnax

04 74 73 17 60 (du lundi au jeudi de 8h30 à 13h00). Attention, aucun paiement ne peut être effectué au Service de l'Eau et Assainissement.



Le bâtiment accueille également le bureau d'information touristique de Haut-Bugey Tourisme.

Accueil et informations du mardi au samedi et tous les jours pendant les vacances d'hiver.

Venez découvrir la boutique avec des articles à offrir divers et variés comme les posters "Haut-Bugey" format vintage.

(Également une boutique en ligne sur le site www.hautbugey-tourisme.com)

Conseiller Numérique

**NOUVELLE CONSEILLÈRE
NUMÉRIQUE SUR NOTRE SECTEUR**

Odile VERDURE
Votre conseillère numérique

Mon rôle est de vous aider à être plus autonome avec votre smartphone, ordinateur, boîte mail...

Prenez rendez-vous ! **06 76 45 06 73**
conseillernumvo@hautbugey-agglomeration.fr

Service proposé par l'Etat et vos collectivités

CONSEILLER NUMÉRIQUE France services HAUT-BUGEY AGGLOMÉRATION

Mes lieux d'intervention

Toute l'année en mairies :

- Lundi : Nantua / Le Poizat-Lalleyriat
- Mardi : Matafelon / Samognat
- Mercredi : Charix / Apremont / Maillat / Nurieux-Volognat
- Jeudi : Nantua
- Vendredi : Montréal-la-Cluse / France services Plateau d'Hauteville (A partir de janvier 2024)

► Sur demande : Bolozon, Ceignes, Les Neyrolles, Leyssard et Peyriat.

Ponctuellement, ateliers thématiques dans d'autres lieux : demandez le programme !

Inscription

Déposez ce flyer complété dans l'urne disponible dans vos mairies et dans les centres sociaux.

NOM : _____
Prénom : _____
Adresse mail : _____
Téléphone : _____
Commune : _____

Transport à la demande

**AIO
BUS**

Tél. : 06 65 53 27 22

*Réservez, nous venons
vous chercher à domicile !*



Présentation du service

Rappel du contexte :

Intégration dans la DSP au 1^{er} octobre 2023, du transport à la demande réalisé sur le périmètre intramuros Plateau d'Hauteville, service TAD « Bugey Bus Centre » assuré jusqu'au 30 septembre, par la société Harmonie Ambulance.

La fusion des 2 offres TAD (Bugey Bus Centre avec Allobus) permet la convergence des services pour une offre unifiée, avec pour les utilisateurs, un seul interlocuteur et un mode de fonctionnement unique. Cette mutualisation permet de plus, d'étendre le service avec des déplacements multidirectionnels.

Présentation du bilan des 3 premiers mois d'exploitation du service



Octobre : 609
Novembre : 554
Décembre : 610
Nombre de courses
réalisées



Octobre : 2 882
Novembre : 2 445
Décembre : 3 036
Kilomètres parcourus



Octobre : 691
Novembre : 760
Décembre : 820

Titres émis = nombre d'usagers transportés
A noter, gratuité le samedi 23 décembre (46 titres émis à 0€)



Octobre : 56
Novembre : 24
Décembre : 40
Nombre de fauteuils
transportés



Octobre : 1,13
Novembre : 1,37
Décembre : 1,34
Taux de groupage



Octobre : NC
Novembre : 62
Décembre : 63
Nombre de refus / report à la réservation

Simplicité



Statistiques « Bugey Bus Centre »
Intramuros Plateau d'Hauteville (Rapport d'activité 2022) :

- 2 482 kms parcourus en moyenne par mois
- 827 usagers transportés en moyenne par mois
- Aucun refus à la réservation



Pas d'inscription au service, pas de condition d'ayant-droit, un seul numéro d'appel et grande réactivité lors des prises de RDV (rappel sur messagerie).



Le transport à la demande

Le 1^{er} octobre 2023, les services de transport à la demande "Bugey Bus Centre" et "Allobus" ont fusionné pour devenir **ALLOBUS**.

Ce service offre un nouveau et vaste périmètre pour plus de mobilités.

Le service est confié à notre partenaire local



Le service **ALLOBUS** fonctionne toute l'année, sauf jours fériés, sur réservation, au plus tard la demi-journée avant l'horaire suivant.

Exemples

Pour un déplacement programmé en matinée, vous pouvez réserver la veille avant 18 h.

Pour un déplacement programmé l'après-midi, vous pouvez réserver le matin même jusqu'à 12 h.

HAUT
BUGEY
AGGLOMERATION

ALLO
BUS

DUOBUS
LE SERVICE TRANSPORT DE HAUTBUGEY

ALLO
BUS

Quel périmètre d'action pour le transport à la demande ?



Hauteville intramuros, y compris Nantuy, la Praille et la Raggiatz

Vieu d'Izenave, Outriaz, Brénod, Lantenay, Izenave, Corlier, Champdor-Corcelles, Aranc, Evosges, Prémillieu, Hostiaz, Cormaranche, Thézillieu

Desserte de la Maison de Santé à Saint-Martin-du-Fresne

Des déplacements sont possibles dans l'ensemble de ce nouveau périmètre, exemple :

- D'un habitant du Plateau d'Hauteville qui a la possibilité de se déplacer à destination de Cormaranche, Brénod ou du centre-ville.
- D'un habitant de Vieu d'Izenave qui a la possibilité de se déplacer à destination du Plateau d'Hauteville, Maison de Santé de Saint-Martin-du-Fresne ou à destination de Brénod, Lantenay...



Les horaires

Du lundi au samedi de 8h30 à 11h30 et de 14h à 18h (sauf jours fériés)

DUOBUS
ALLOBUS

Le Transport à la Demande de

HAUTBUGEY
AGGLOMERATION



Tél. : 06 65 53 27 22

Réservez, nous venons vous chercher à domicile !

KEOLIS
HAUT-BUGEY



Mode d'emploi

Réservez facilement votre trajet !

Pour planifier un déplacement dans l'après-midi, veuillez appeler le matin et la veille avant 18h pour un déplacement prévu en matinée.

06 65 53 27 22

Lors de votre réservation, veuillez nous informer des éléments suivants :



Je me déplace en fauteuil roulant.



J'ai un enfant de moins de 3 ans (un siège bébé est obligatoire).



J'ai un enfant âgé de 3 à 10 ans (un réhausseur est obligatoire).

La réservation est ouverte de 9h à 12h et de 14h à 18h, tous les jours sauf le samedi, dimanche et jours fériés.

En raison du nombre élevé de demandes déjà enregistrées, il se peut que votre réservation ne puisse pas être garantie. Veuillez noter que les rendez-vous médicaux et administratifs seront priorités par rapport aux déplacements à des fins de loisirs ou d'achats. Dans ce cas, il vous sera demandé de modifier vos horaires. Vous avez également la possibilité d'annuler votre réservation à tout moment.



Tarif : 2 € le trajet

Les tickets sont vendus uniquement auprès du conducteur, à bord de la navette.

KEOLIS
HAUT-BUGEY

ALLO
BUS

HAUTBUGEY
AGGLOMERATION

AU COURS DE L'ANNEE, NOUS VOUS PRESENTERONS LA DIVERSITE DES PROPOSITIONS PAR SECTEUR. ET POUR COMMENCER...

Épisode 1 : Le Haut d'Hauteville-Lompnes

PHARMACIE CHRISTELLE BURGAT



Ouverte en octobre 2007 et rénovée entièrement en 2019

Services proposés : Location de matériel médical, aromathérapie, phytothérapie, micronutrition, homéopathie, orthopédie, parapharmacie ...

Vaccination : tous les vaccins à partir de 12 ans avec prescription. Téléconsultation sur rendez-vous, avec l'assistance de la pharmacienne si besoin. Travail en coordination avec la maison médicale.

GROUPAMA



Début juin 2023, une nouvelle collaboratrice, Emma BOUILLET, est arrivée à l'agence Groupama pour vous accueillir du mardi au samedi matin sans rendez-vous. Les après-midis sont réservés pour les rendez-vous.

SALON DE COIFFURE HAIR STYL' CREATOR



Le salon a ouvert en juin 2010, 3 coiffeuses, Nadège DUBOIS, Cindy RUDE et Sandra PALAZZI vous accueillent du lundi au samedi Non-Stop.

Nadège DUBOIS est aussi ambassadrice et formatrice pour la marque Joico.

PLATEAU PIZZ'



Ouvert le 5 décembre 2022

Steven GRITTI et son cuisinier vous proposent une nouvelle offre en plus des pizzas déjà appréciées sur notre Commune, à consommer sur place ou à emporter : burger, croûte savoyarde, tartiflette, risotto, pâtes carbonara, bolognaises ou au pesto. Le bar est ouvert de 8h à midi (fermé aux horaires des repas). Dépôt de pain et viennoiseries de la boulangerie Giroux et dépôt de journaux le jeudi

Fermé les mardis et mercredis.

MAISON DE SANTÉ HENRIETTE D'ANGEVILLE



La maison de santé de Plateau d'Hauteville est située au cœur de Lompnes dans les locaux de l'ancienne école des Cognots depuis 2014.

Cet outil de travail regroupe 45 professionnels libéraux et 2 secrétaires salariées. Médecins, kinés, infirmiers, orthophonistes, diététicienne, sage femmes, infirmière en santé publique,

SSIAD, psychologues, pharmacies, coordinateur, ainsi qu'une dizaine d'internes œuvrent au quotidien pour vous apporter une réponse adaptée à vos besoins.

La proximité de travail avec le DAC01, le Clic, Ain appui, l'ADAPA et tous les organismes sociaux et médico sociaux permettent une prise en charge rapide des situations complexes.

Précurseurs dans le département, ils proposent à la population de Plateau d'Hauteville des protocoles de coopérations qui permettent une prise en charge précoce par les pharmaciens et les kinés en fonction de certaines pathologies.

Toujours en quête d'amélioration, ils sont à la recherche d'usagers afin de travailler ensemble, sur les attentes de la population.

LIBRAIRIE ASSOCIATIVE À L'ESCALE CULTURELLE



Ouvert les vendredis et samedis de 9h à 12h et de 14h à 18h.

L'Escale Culturelle est une association qui défend le Livre en proposant divers ateliers pour enfants et adultes, des dédicaces et conférences dans la convivialité d'un salon de thé, mise en lumière d'auteurs.

C'est une librairie, bouquinerie, café littéraire et vente d'objets artisanaux. N'hésitez pas à pousser la porte et venir partager un moment avec Laure PERRIÈRE et les membres de l'association, passionnés de lettres.

Consultez aussi la page facebook pour ne manquer aucun événement. A noter dans vos agendas : le 8 juin 2024 une journée dédiée à la littérature de jeunesse.

Facebook : l'escale culturelle

GUIMAUVE & CHOCOLAT



La Villa Corbet, la maison aux saveurs gourmandes a ouvert le 6 décembre 2023,

Stéphane GOUPY a créé sa marque Guimauve & Chocolat en 2019, il travaille seul dans son laboratoire où la fabrication artisanale de chocolats et de guimauves est visible pour chaque visiteur.

Ouverture du mardi au samedi de 10h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00 et de 10h00 à 12h00 le dimanche.

www.guimauve-et-chocolat.fr

SALON DE COIFFURE SEVERINE STYLE



Séverine VIEL a repris en 1997 le "salon Alex", dans lequel elle travaillait depuis 1994.

Depuis quelques années, sa fille Coraline l'a rejointe au salon. Pour compléter votre look, elles vous proposent des accessoires fabriqués par des créateurs de proximité.

Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 19h et le samedi de 9h à 17h.

PIERRE DE LUNE



Françoise ADAM a ouvert sa boutique en juin 2022. Passionnée de minéraux, elle a décidé de se former et aime partager ses connaissances.

Vous pourrez découvrir et acheter :

> des minéraux sous toutes les formes : druses, géodes, macles, polis ou bruts.

> de nombreux objets de décoration, bougies surprises, lampes, organites (pyramides) et bijoux ... de fabrication artisanale.

La vitrine en constant renouvellement vous invite à entrer et découvrir cet univers passionnant.

Ouvert du Mercredi au vendredi de 9h à 12h et de 14 h à 17h - Samedi de 9h à 12h et de 14h à 16h.

MAZOUK TRAITEUR



Vous connaissez M. Afkir MARZOUK, présent les dimanches matin sur le marché.

Il projette de proposer courant 2024 une offre de plats à emporter faits maison avec des produits frais en face de l'office du tourisme.

AWASHOP



Awa a ouvert son commerce en 2010 à Hauteville en face de la fontaine puis elle s'est installée à Lompnes en 2014.

Elle vend des vêtements hommes, femmes, enfants, de la déco, des cadeaux, de l'encens indien, des bijoux, des produits exotiques, des chaussures européennes et ethniques, de la maroquinerie.

Elle propose des services de retouche et création de vêtements et linge de maison, repassage. Dépôt de pressing (lavage de couette et nettoyage de tapis). Atelier tresses, greffage etc...

ERA IMMOBILIER



Installée depuis 2 ans, l'agence immobilière ERA immobilier, constituée de 4 agents, vous propose des biens de tout type à la vente, à la location ou en gestion sur les secteurs de Jujurieux, Thézillieu, Valromey, Combe du Val, Montréal, Tenay.

L'estimation de votre bien est offerte. Véronique CHASTAGNAC Responsable des agences d'Ambérieu et de l'antenne d'Hauteville peut s'appuyer sur son manager local, Franck FOURNIER.

Décembre 2023 a vu fleurir des panneaux "Bonnes fêtes" sur les maisons de nos Communes. Il s'agit d'une opération promotionnelle mais aussi solidaire qui a permis à ERA de reverser 1 000€ aux Restos du cœur. ERA a également contribué à l'animation du marché de Noël.

Ouvert tous les jours de 9h à 12h - L'après-midi de 14h à 18h de préférence sur rendez-vous.

TABLEAU PRESSE DE LOMPNES



Ouvert en 2005

Didier et Brigitte PERRIER vous proposent de nombreux services : tabac, presse, carterie, librairie, articles souvenirs, cigarettes électroniques, clés, montres, cadeaux, jeux de la FDJ, boissons fraîches.

Ouvert tous les jours sauf le jeudi et de 14h à 16h.

Le Yoga d'Agathe

NOUVEAU CENTRE DE YOGA

Agathe Lebel, aide-soignante à domicile, a suivi une formation professionnelle de santé et teacher training yoga. Elle a ouvert son centre de yoga début janvier.

Elle propose dans un espace cocooning des séances de yoga dynamique dès l'âge de 5 ans d'une heure du lundi au samedi. (Renforcement musculaire, mobilité, coordination, assouplissement).

Une offre de vêtements spécialisés, parfums d'ambiance, articles divers est également à votre disposition.

Facebook : Le yoga d'Agathe



Le Yoga d'Agathe



Évènements

L'AINBATTABLE



« Une journée pour ensoleiller le cœur des enfants malades et handicapés du département de l'AIN ».

Organisée sur le site de Terre Ronde par l'association ENFANT'AIN.

L'équipe des nombreux bénévoles de l'association ENFANT'AIN dont l'objectif est d'œuvrer à la récupération de fonds pour accompagner les enfants malades et handicapés et leur offrir des moments de détente, de sport et surtout de bonheur.

L'évènement placé sous le signe du sport, du handisport et de l'inclusion a notamment permis à des enfants handicapés de dévaler

les pistes de Terre ronde en dual ski piloté par un adulte, de glisser seul ou en duo



sur la piste de tubing ou d'effectuer de petits parcours en quadrix électrique.

Un marché de producteurs, des démonstrations du Groupe d'Intervention en milieu périlleux des sapeurs-pompiers du CIS d'Hauteville, des châteaux gonflables et des descentes en luge ont contribué à la réussite de cette belle journée de convivialité et de solidarité pour les enfants.

Autour de la Présidente de Enfant 'AIN, Véronique COMBES et ses 70 bénévoles, de nombreux partenaires ont apporté leur soutien : HBA, l'équipe et le matériel de la station de Terre ronde, le Département de l'AIN, la Commune de Plateau d'Hauteville, Boost Center, la fondation Résilience, les sapeurs-pompiers, les commerçants de Plateau d'Hauteville, Marie Âne de Brénod, Thomas PESENTI, Ain Des Gonflables, l'IME DINAMO, la Mairie



de Nurieux Volognat, le Crédit agricole d'Hauteville, GIF Bourge en Bresse, Eric CHAPELU, SBE, les jouets ECOIFIER, ADB comptabilité, BMW Bresse Auto Sport, Vincent TP.

Une mention particulière au Chalet Snack de Terre Ronde, partenaire privilégié qui a fourni les repas des 70 bénévoles et des invités parmi lesquels notre Député Damien ABAD et Pierre LURIN Vice-Président du Département, et qui a financé et géré le magnifique feu d'artifice de clôture de cette belle journée solidaire.

Enfantain01@gmail.com



Plateau d'Hauteville. Commune de Théâtre

À L'AFFICHE À PLATEAU D'HAUTEVILLE



«**En Avant Toutes, les enfants d'abord**» est une comédie enlevée et drôle qui parle de la vie et des surprises qu'elle peut parfois nous réserver. Après une année passée à Dakar, Judith et Vera regagnent Paris où elles vont retrouver leur fidèle amie Marianne. Elles vont toutes les trois être confrontées à des situations qu'elles n'avaient pas envisagées.

«**La grange à Lucien**». Cette comédie, jouée le 3 février à la salle des fêtes de Thézillieu a connu un vrai succès, un public au rendez-vous, une centaine de personnes avec un temps autour de rafraîchissements en fin de spectacle qui a permis des échanges avec la troupe de comédiens de la Pierre d'Amyon.



Musique!

À VOS AGENDAS...

2024 s'annonce riche en concerts pour tous les goûts !

La saison a démarré avec le concert organisé par l'association "Coucou les gens" à Cormaranche le 20 janvier, le 26 janvier au Centre social et culturel les 7 lieux. Nous vous invitons à consulter le calendrier des manifestations et les programmations du Centre social, de l'association Ame de théâtre...



Évènements



CORMA BY NIGHT

La seule compétition de ski nordique qui a pu se dérouler sur neige à ce jour est la corma by night organisée par le ski club de Cormaranche.

Les boucles proposées pour cette

épreuve nocturne sur les pistes de Terre ronde ont pu bénéficier du travail des équipes d'HBA-Station de plateau d'Hauteville et de la neige de culture.

La soirée a été rythmée par des courses dynamiques regroupant toutes les catégories.

La section sportive ski du collège a également utilisé les pistes tous les jours pendant trois semaines tout comme les ski club et le comité régional de ski.

Agenda



RAPPEL DATE DES COLLECTES

DON DU SANG

20 février 14H30/18H30

23 avril 14H30/18H30

25 Juin 14H30/18H30

24 septembre 14H30/18H30

26 novembre 14H30/18H30

Salle des fêtes d'Hauteville-Lompnes



SAMEDI 25 FÉVRIER - 20H

Théâtre - Les feux de la rampe

«En avant toutes !»

Salle des Fêtes Cormaranche-en-B



CONFÉRENCE

animée par deux orthophonistes

Le développement du langage chez l'enfant de 0 à 3 ans

Etapas clés, signes d'alertes, pistes d'adaptations pour favoriser le développement, ...

VENREDI 08 MARS 19H/21H



SALLE DES FÊTES

Rue de la République - 01110 PLATEAU D'HAUTEVILLE

Gratuit, inscription souhaitée au 06.77.05.10.76 ou par mail martine.cortinovis@plateauhautville.fr



VENREDI 8 MARS - 19H/21H

Conférence - Le développement du langage chez l'enfant de 0 à 3 ans

Salle des Fêtes d'Hauteville-Lompnes



SAM. 9 & DIM. 10 MARS

Anniversaire du Casino

Programme complet sur :

www.casinohautville.com



SAMEDI 23 MARS - 9H30

«Nettoyons la Nature»

Rendez-vous devant la salle des fêtes d'Hauteville-Lompnes



SAMEDI 23 MARS - SUR RDV

Portes ouvertes MFR de Cormaranche-en-Bugey



JEUDI 26 MARS - 9H À 11H

Atelier Assistantes Maternelles

Bibliothèque d'Hauteville-Lompnes



HORAIRES D'OUVERTURE DES MAIRIES

HAUTEVILLE-LOMPNES

lundi : 8h30 à 12h / 13h30 à 17h
du mardi au vendredi : 13h30 à 17h

HOSTIAZ

jeudi : 14h à 16h30
vendredi : 9h à 11h30

HORAIRES D'OUVERTURE DES MAIRIES ET AGENCES POSTALES

CORMARANCHE-EN-BUGEY

mardi/mercredi : 8h45 à 11h45
jeudi : 13h45 à 16h45
samedi : 10h30 à 12h

THÉZILLIEU

lundi/jeudi/vendredi : 8h45 à 11h45
samedi : 8h30 à 10h



DECouvrez OU REDECouvrez LA PAGE FACEBOOK DE LA COMMUNE : @plateauhautville et abonnez-vous pour suivre l'actualité de la Commune !